

Avis des représentants des personnels Solidaires sur le PAP 2020 2021

Le premier constat fait par l'ensemble des représentants est qu'il existe un fort déséquilibre entre la déclinaison des risques liés au covid 19 et ceux relevant notamment des risques psychosociaux.

Même si les risques liés à la pandémie ne sont pas à négliger, il ressort nettement du DUERP que les collègues ont massivement exprimés des situations de stress liées à la surcharge de travail, d'inquiétude sur leur devenir professionnel, de manque de soutien de la hiérarchie, de peur à l'occasion des contacts conflictuels avec le public et enfin d'isolement lié au télétravail.

Malgré le caractère inédit de cette crise sanitaire, il convient de rappeler que certaines mesures de prévention telles que le confinement imposé ou la mise en télétravail ont pu accentuer ces situations. De même, la priorisation de certaines missions a eu pour conséquences de développer mal être et absence de reconnaissance pour les collègues écartés de ces missions.

Préconisations :

- prendre conscience des difficultés rencontrées par les services et leur donner stabilité et moyens de fonctionner.

- une attention toute particulière devra être portée en matière de télétravail, compte tenu de son fort développement. Que ce soit au niveau du collectif ou des individus, ce changement doit s'établir en totale confiance.

Ce PAP est donc insuffisant et les représentants émettent un avis défavorable.

Le 23/09/2021